

an	11/11			a/a
Date	30.6			11.7
Stat	W			W
EFD				
Ref	p. B.15.81.A.19.			

Neuchâtel, le 9 mai 1967.

Monsieur le Président de la Confédération,

Le Conseil fédéral m'a fait l'honneur de me demander de le représenter aux obsèques de M. Konrad Adenauer, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne. J'ai accepté avec l'arrière-pensée qu'il eût été préférable que vous-même ou le chef du Département politique représentassiez la Suisse. Après avoir participé aux cérémonies qui ont eu lieu à Bonn et à Cologne, je pense que dans une circonstance analogue, c'est-à-dire en cas de décès d'un homme d'Etat ayant tenu un rôle exceptionnel dans l'Histoire de notre temps, aux obsèques duquel de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement, venus parfois de très loin, assistent, notre pays devrait être représenté par un membre en charge du gouvernement, de préférence par le président de la Confédération. Et cela surtout s'il s'agit d'un chef d'Etat ou de gouvernement d'un pays proche.

A Cologne et à Bonn il y avait en effet une sensible différence de traitement entre les chefs d'Etat et de gouvernement, même hors de fonctions, et les

Monsieur Roger Bonvin,  
Président de la Confédération,  
Palais fédéral,  
3003 BERNE



ministres des Affaires étrangères. Ainsi seuls les premiers étaient invités au déjeuner offert dans sa résidence par le président Lübke. J'y ai été prié en qualité de "Bundespräsident a.D."

Cela dit par acquit de conscience, je ne peux que me féliciter de la manière dont j'ai été accueilli par les autorités allemandes. Ainsi à l'aéroport j'ai été reçu par le sous-chef du protocole, accompagné d'un général en uniforme. Il y avait une compagnie d'honneur. Un fonctionnaire du Ministère des Affaires étrangères a été attaché à ma personne pendant toute la durée des cérémonies et m'a raccompagné à l'aéroport de Düsseldorf, d'où je suis reparti pour la Suisse.

L'organisation des deux cérémonies, laïque et religieuse, était impeccable. Il y avait un nombre considérable de policiers à Bonn et à Cologne et tout le long de la route entre ces deux villes.

Le programme étant très chargé et serré et le nombre des participants fort élevé, il n'y avait guère de temps pour de longues conversations. C'est surtout avant et après le déjeuner chez le président Lübke, où le nombre des participants était restreint, que j'ai pu saluer quelques-unes des personnalités que je connaissais, parmi lesquelles, à part M. et Mme Lübke, le président de Gaulle, M. Harold Wilson, M. H. MacMillan, ancien Premier-Ministre britannique, le professeur Hallstein, l'ancien chancelier Erhard, Mme Pandit, etc. Au déjeuner j'étais assis à côté du chef du gouvernement italien, M. Moro, que je rencontrais pour la première fois et avec lequel je me suis entretenu

des ouvriers italiens en Suisse et de l'évolution économique en Italie.

Je me suis présenté au chancelier Kiesinger, qui s'est montré très amical pour la Suisse, avec laquelle il m'a dit que sa famille avait des relations. J'ai aussi évoqué avec un des fils du chancelier Adenauer les séjours que celui-ci a fait en Suisse et mes rencontres avec lui. Encore l'an dernier, M. Adenauer junior a passé des vacances à Chandolin où il était venu autrefois avec son père.

Chez M. Lübke, j'ai observé deux choses :

A un moment donné, le président de Gaulle et M. Wilson se sont entretenus à l'écart dans un petit salon, entourés de quelques collaborateurs.

Le président de Gaulle, très entouré, était debout au milieu du salon où M. et Mme Lübke recevaient leurs hôtes. A peu près tout le monde venait le saluer, alors que le président Johnson était assis solitairement sur une chaise dans un coin du même salon, paraissant complètement délaissé. Peut-être était-il fatigué - il le paraissait - et avait-il choisi lui-même cette solitude. Quoi qu'il en fût, le spectacle était un peu mélancolique.

Les deux cérémonies étaient très belles, et les discours prononcés à la mémoire du chancelier défunt excellents, surtout ceux de MM. Gerstenmeier et Kiesinger.

Sauf au déjeuner chez le président Lübke, j'ai été constamment accompagné de notre ambassadeur,

M. Max Troendle. Je lui suis reconnaissant de la manière dont il m'a reçu dans son ambassade où j'ai passé la nuit.

En remerciant encore le Conseil fédéral de la confiance qu'il a bien voulu me témoigner, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération et l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Max Petitpierre